

L'hydrolat est très-peu chargé d'essence. On l'emploie dans les potions cordiales, antispasmodiques ou calmantes, aux doses de 20 à 100 grammes.

L'alcoolat se prépare, soit en mélangeant directement l'alcool à l'essence, comme lorsqu'on veut obtenir ce qu'on appelle l'essence de menthe *anglaise* (1), soit en distillant la menthe poivrée avec l'alcool. Le premier produit est un peu plus riche en essence que le second qui n'en contient guère que 1 à 2 pour 100. On les prescrit aux doses de 2 à 10 grammes dans une potion, ou bien on les fait prendre aux doses de 2 à 10 gouttes sur du sucre.

L'éthérolé peut se préparer avec : essence, 1 ; éther, 9.

Pastilles de menthe (Codex).

Sucre.....	1000
Essence de menthe.....	40
Mucilage de gomme adragant.....	90

Divisez en pastilles du poids de 1 gramme.

Sirop de menthe.

Eau ou hydrolat de menthe.....	500
Sucre.....	1000

Doses : 20 à 50 grammes.

L'*infusion* de menthe se prépare avec 10 à 15 grammes de la plante pour 1000 grammes ou un litre d'eau. On peut la prendre sans sucre à cause de sa saveur agréable. Elle est particulièrement utile dans les toux spasmodiques. L'alcoolat de menthe ne doit pas être donné dans ces cas.

Les lavements de menthe constitueraient, suivant Delioux, l'un des meilleurs moyens de calmer les tranchées chez les enfants du premier âge.

III. — BROMURE DE CAMPHRE.

(CAMPHRE MONOBROMÉ).

Lorsqu'on traite par le brome le camphre ordinaire, $C^{10}H^{16}O$, en se plaçant dans des conditions particulières, par exemple en chauffant ensemble ces deux substances à une température de 100 degrés dans des tubes scellés, on peut obtenir un corps que l'on appelle bromure de *camphre*, ou plus chimiquement, *camphre monobromé*.

(1) Ce produit s'obtient en faisant dissoudre ensemble : alcool, 500 ; carbonate de soude, 30, puis ajoutant : essence de menthe, 45.

En effet, ce composé qui a été obtenu pour la première fois à l'état pur par Swartz (de Gand), satisfait à la formule $C^{10}H^{15}BrO$, c'est-à-dire qu'il représente le camphre dans lequel un atome d'hydrogène est remplacé par un atome de brome.

Le bromure de camphre est solide, très-soluble dans l'alcool et dans l'éther ; il cristallise en beaux prismes transparents, fond à 76° et bout à 274°. Malgré la grande quantité de brome qu'il contient (34,78 pour 100), il a une odeur de camphre. Mais cette odeur est mixte, comme celle des camphres artificiels ; elle rappelle, en effet, celle de l'essence de térébenthine (1).

Effets physiologiques du bromure de camphre. — Ces effets, qui ont été étudiés récemment par Bourneville (2), dans des expériences nombreuses, peuvent se résumer de la manière suivante :

1° Le monobromure de camphre diminue le nombre des battements du cœur (cochons d'Inde, lapins, chats), et détermine une contraction des vaisseaux auriculaires et des vaisseaux des paupières ; — 2° il diminue le nombre des inspirations ; — 3° il abaisse la température d'une façon régulière ; dans les cas mortels, l'abaissement augmente jusqu'à la fin ; chez les animaux qui guérissent, on voit succéder à l'abaissement une élévation de la température qui revient à son chiffre initial, mais en un temps plus long que celui durant lequel il s'est opéré ; — 4° le monobromure de camphre possède des propriétés hypnotiques incontestables ; il semble agir principalement sur le système nerveux cérébral ; — 5° il ne paraît pas y avoir accoutumance à ce médicament dont l'usage prolongé détermine, du moins chez les cochons d'Inde et les chats, un amaigrissement assez rapide, et cela, sans amener ni vomissements, ni diarrhées.

Usages thérapeutiques. — Le bromure de camphre a été employé avec succès, par Deneffe (de Gand), dans le *delirium tremens* ; par W. A. Hammond (de New-York), dans les *convulsions liées à la dentition*, dans l'*hystérie*, etc. ; Bourneville et Charcot l'administrent actuellement dans l'*insomnie*, dans l'*épilepsie*, l'*hystéro-épilepsie*, la *nymphomanie*, la *chorée*, la *paralysie agitante*, et les *névroses* en général. Les essais thérapeutiques paraissent concorder avec l'expérimentation physiologique, et semblent annoncer que le monobromure de camphre

(1) *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, par Ad. Wurtz, page 723.

(2) *Société de biologie*, 13 juin 1874. — *Progrès médical*, 1874, n°s 25 et 31. — *The Practitioner*, août 1874.

soit appelé à rendre des services dans la thérapeutique des maladies du système nerveux.

Modes d'administration et doses. — Le bromure de camphre a été administré, jusqu'ici, sous forme de dragées préparées par le docteur E. Clin. Ces dragées, qui contiennent chacune 10 centigrammes de bromure, se prescrivent au nombre de 2 à 12 par jour. Elles présentent l'avantage de conserver indéfiniment ce médicament et d'en dissimuler la saveur.

Pour les cas exceptionnels (tétanos, état de mal épileptique, etc.), Bourneville propose les injections hypodermiques de la préparation suivante :

Bromure de camphre.....	3 grammes.
Alcool.....	35 —
Glycérine.....	22 —

Injecter 30 à 40 gouttes, en une ou deux fois toutes les heures, et surveiller les piqûres. Cette précaution est indispensable bien que, dans les essais tentés jusqu'à ce jour, on n'ait observé aucun accident.

IV. — ACIDE CYANHYDRIQUE

ET SUBSTANCES AGISSANT PAR CET ACIDE.

L'acide cyanhydrique pur est un liquide incolore, très-volatil, entrant en ébullition à la température de 26 degrés ; d'une odeur caractéristique, celle que possèdent les amandes amères concassées mises dans l'eau, attendu que cet acide prend naissance dans cette circonstance. On le prépare ordinairement en traitant le cyanure de mercure par l'acide chlorhydrique, ou le ferrocyanure de potassium par l'acide sulfurique dilué.

L'acide cyanhydrique dit *médicinal* contient 1 partie d'acide pur pour 8,5 parties d'eau.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DE L'ACIDE CYANHYDRIQUE.

L'étude toxicologique de ce principe démontre qu'il est doué d'une activité aussi redoutable que celle de l'oxyde de carbone. C'est un poison hématisant ou globulaire qui possède, comme ce dernier, la propriété de rendre très-rutilants les globules rouges au contact de l'air, mais de les rendre en même temps impropres à l'hématose, et d'amener ainsi une mort foudroyante. Mais, de même que l'oxyde de carbone, respiré en très-faible quantité, agit comme un modérateur réflexe, comme un

anesthésique, de même l'acide cyanhydrique, introduit dans le sang en très-faible quantité, détermine l'insensibilité, le ralentissement et la petitesse du pouls et l'abaissement de la température. On n'observe pas alors les convulsions qui forment l'un des symptômes caractéristiques de l'empoisonnement par ce gaz, surtout chez les animaux, lorsqu'on les intoxique rapidement.

Le cyanure de potassium et les autres cyanures alcalins, tels que ceux de sodium et d'ammonium, n'agissent que par l'acide cyanhydrique auquel ils donnent naissance, soit au contact de l'acide chlorhydrique du suc gastrique après leur injection dans l'estomac, soit au contact de l'acide carbonique de l'air lorsqu'on les applique sur la peau. Dans le premier cas, il se forme de l'acide cyanhydrique et des chlorures de potassium, de sodium et d'ammonium ; dans le second, il se forme des carbonates alcalins en même temps que de l'acide cyanhydrique.

Partant de ces données, il est facile d'expliquer les effets des cyanures alcalins administrés, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ce sont, dans le premier cas, exactement ceux de l'acide cyanhydrique, mais plus réguliers, plus mitigés. Dans le second cas, l'application d'une solution de cyanure sur la peau, par exemple sur le front, à l'aide d'une compresse, détermine une sensation de fraîcheur suivie d'une légère anesthésie locale à laquelle succèdent, consécutivement à l'absorption de l'acide cyanhydrique, les phénomènes généraux déjà connus, c'est-à-dire le ralentissement du pouls et la tendance au sommeil. Mais, si le contact est prolongé, et surtout si la solution n'est pas suffisamment étendue, le carbonate de potasse qui a pris naissance agit comme caustique ; il détermine du picotement, de la chaleur, de la rougeur et même des phlyctènes. Lorsque l'application en est faite sur le derme dénudé, elle peut être suivie, comme l'a vu Trousseau, de la production d'une eschare analogue à celle que déterminerait la potasse caustique.

Le cyanure de mercure, le cyanure de zinc, introduits dans le tube digestif, agissent plutôt par l'acide cyanhydrique que par le mercure et le zinc, car les effets de ces métaux sont primés par l'action énergétique de l'acide auquel ils donnent naissance.

Les amandes amères, qui sont fournies par l'*Amygdalus amara*, de la famille des Amygdalées, renferment deux principes importants : l'*amygdaline* et l'*émulsine* ou *synaptase*.

L'*amygdaline* est une substance cristallisable qui, au contact de l'eau et de l'*émulsine* jouant le rôle de ferment, donne de la glycose, de

l'essence d'amandes amères et de l'acide cyanhydrique. Le dédoublement remarquable de l'amygdaline en ces trois principes nous explique les effets observés après l'ingestion des amandes amères.

Ni l'émulsine ni l'amygdaline ne sont toxiques quand elles sont ingérées séparément dans l'estomac, à un intervalle suffisant pour que l'une de ces substances ne se trouve plus dans le tube digestif quand l'autre y arrive. Mais l'ingestion simultanée de ces substances est bientôt suivie de symptômes toxiques, comme l'ont démontré les expériences de Cl. Bernard.

Or, ces symptômes ne sont pas produits par l'essence d'amandes amères, car ce principe, lorsqu'il est pur, est aussi inoffensif que l'huile d'amandes douces; ils ne sont déterminés que par l'acide cyanhydrique qui a pris naissance. Lorsque les amandes amères, ou leur essence impure, non débarrassée de l'acide cyanhydrique, ont été ingérées en trop grande quantité, on observe des convulsions, une accélération de la circulation et de la respiration, comme après l'absorption de l'acide cyanhydrique; puis, un peu plus tard, un ralentissement du cœur et des mouvements respiratoires; de la prostration, de la paralysie, un calme profond auquel succède la mort. Mais, lorsque les doses ingérées sont faibles, on n'observe ni les convulsions, ni la prostration extrême; on remarque, au contraire, l'action antispasmodique déjà reconnue à l'acide cyanhydrique pris à des doses minimales.

Ce que nous venons de dire des amandes amères peut s'appliquer aux feuilles de laurier-cerise (*Cerasus* ou *Prunus lauro-cerasus*) de la même famille des Amygdalées. Toutefois l'acide cyanhydrique paraît pré-exister déjà, du moins en partie, dans ces feuilles qui deviennent moins actives ou même inertes par la dessiccation. En distillant de l'eau sur ces feuilles, on obtient un liquide renfermant de l'acide cyanhydrique et une huile essentielle. L'eau distillée de laurier-cerise contiendrait, d'après Geiger, un centième de son poids d'acide cyanhydrique médicinal.

Les eaux distillées de feuilles de pêcher, d'amandier, renferment des traces d'acide cyanhydrique. On les employait autrefois à la place de l'eau distillée de laurier-cerise.

Le *kirsch*, l'eau de noyau, doivent leur odeur à l'acide cyanhydrique.

Il ne sera pas question ici des *ferrocyanures* ni des *ferricyanures*, ni de l'un d'entre eux qu'on appelle *bleu de Prusse*. D'ailleurs ces substances ne sont pas dangereuses. Ainsi le ferrocyanure et le ferricyanure de potassium peuvent être ingérés aux mêmes doses que le nitrate de potasse. Le premier sera cité parmi les *Médicaments diurétiques*.

Enfin le bleu de Prusse est une préparation inerte qu'on a employée, tantôt comme agent ferrugineux, tantôt comme un médicament que l'on croyait capable de produire des effets analogues à ceux de l'acide cyanhydrique. Il doit être rejeté.

USAGES THÉRAPEUTIQUES.

L'acide cyanhydrique a été préconisé, d'une part, dans les bronchites, dans la coqueluche, dans l'asthme, et, d'autre part, dans les gastralgies. Ce médicament, sur lequel Magendie a insisté, rend de véritables services toutes les fois qu'on veut combattre les accès spasmodiques de la toux convulsive. Mais, à cause de son activité redoutable, il est mieux de prescrire l'émulsion d'amandes amères, qui agit avec la même efficacité et qui est beaucoup plus douce. Cette émulsion est non-seulement antispasmodique, mais émolliente. Les amandes amères font d'ailleurs partie du looch blanc qu'on administre dans les phlegmasies des bronches (page 385).

Le laurier-cerise est prescrit dans les mêmes circonstances que l'acide cyanhydrique et les amandes amères.

Il en est de même du *cyanure de potassium*. Mais ce dernier est plutôt employé à l'extérieur, pour calmer les douleurs. Trousseau aurait guéri, d'une manière rapide, un rhumatisme chronique, une névralgie sciatique, à l'aide de très-petits vésicatoires saupoudrés de 5 centigrammes de ce sel.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

L'acide cyanhydrique médicinal, c'est-à-dire la solution aqueuse d'acide pur au dixième, ne doit être administré qu'à la dose de 5 gouttes au plus, ou de 25 centigrammes en une fois. On devra se rappeler ce précepte dans les formules magistrales.

Sirop d'acide cyanhydrique.

Acide cyanhydrique médicinal.....	1	gramme.
Sirop simple.....	125	—

Une cuillerée à bouche, ou 30 grammes en une fois, ou mieux en plusieurs fois, dans une potion gommeuse.

Potion pectorale (Magendie).

Acide cyanhydrique médicinal.....	15	gouttes.
Infusion de lierre terrestre.....	100	grammes.
Sirop de guimauve.....	30	—

Une cuillerée toutes les deux ou trois heures.

Mixture pectorale (Magendie).

Cyanure de potassium.....	10 centigr.
Sirop de guimauve.....	30 grammes.
Eau distillée de laitue.....	60 —

Émulsion d'amandes amères.

Amandes douces et amères.....	aa 4 à 6 grammes.
Eau.....	500 —
Sucre.....	60 —

F. s. a. A prendre dans les vingt-quatre heures par quarts de verre.

Eau distillée d'amandes amères.

Prenez : Tourteau d'amandes amères..... 1000 grammes.
Eau..... q. s.

Distillez jusqu'à ce que vous ayez retiré 2000 grammes de liquide, puis séparez l'essence qui vient surnager.

Doses : 10 à 30 grammes dans une potion.

Les amandes amères entrent dans la composition du sirop d'orgeat.

Eau distillée de laurier-cerise.

Prenez : Feuilles fraîches de laurier-cerise..... 500 grammes.
Eau..... q. s.

Broyez les feuilles avant de les mettre dans l'eau et distillez jusqu'à ce que vous ayez retiré 500 grammes de liquide. Séparez l'huile essentielle qui surnage.

Doses : 10 à 30 grammes dans une potion appropriée.

V. — ORANGER. — TILLEUL.

On emploie soit les feuilles d'oranger, en infusion à la dose de 10 grammes pour un litre d'eau, soit les fleurs d'oranger, à la dose de 2 grammes pour une tasse d'eau bouillante. Les feuilles de tilleul se prescrivent de la même manière. Ces préparations sont conseillées dans la céphalalgie, les palpitations, les toux convulsives, l'hystérie. On les a vantées au siècle dernier contre l'épilepsie.

L'eau distillée de fleurs d'oranger entre dans un grand nombre de potions.

Le sirop de fleurs d'oranger se prépare comme le sirop de menthe (page 578).

VI. — OMBELLIFÈRES AROMATIQUES.

On désigne ainsi certaines plantes de la famille des Ombellifères renfermant des essences qui les rendent à la fois antispasmodiques, digestives et carminatives. Les effets antispasmodiques en sont du même ordre que ceux de l'éther; les effets digestifs en sont dus à une hyper-sécrétion du suc gastrique comme sous l'influence des Amers aromatiques; enfin les effets carminatifs doivent être attribués à l'action résolutive exercée sur les fibres musculaires du tube digestif et de son sphincter.

Les principaux représentants de ce groupe sont :

L'anis, qu'on emploie en infusion aux doses de 5 à 10 grammes pour un litre d'eau, ou d'une bonne pincée pour une tasse. Ce médicament dissipe les attaques nerveuses chez les femmes. On peut prescrire également la teinture (anis, 1; alcool, 4) aux doses de 10 à 20 grammes dans une potion.

La coriandre (*Coriandrum sativum*), qui se reconnaît à ses fruits globuleux. Mêmes usages que ceux de l'anis.

L'angélique (*Angelica archangelica*), dont on emploie la racine aussi bien que les semences, de la même manière et aux mêmes doses que les précédentes.

VII. — OMBELLIFÈRES RÉSINEUSES.

On appelle ainsi les végétaux de cette famille qui fournissent un produit formé de résine unie à de la gomme et à une huile essentielle.

Asa fetida.

Cette substance est désignée par les expressions de *laser* et *laser-pitium* dans les ouvrages anciens (Hippocrate, Dioscoride, Celse, Galien). Les Arabes en firent usage et la transmirent aux moines de l'école de Salerne, qui lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui.

L'asa fetida est une gomme-résine qui nous vient de Perse. On l'obtient en coupant au collet, puis en creusant en godet la base de la tige des *Ferula asa fetida* et *orientalis*, plantes hautes de 2 à 4 mètres. Elle se présente en masses d'un brun rougeâtre à l'extérieur, parsemées de larmes opalines, d'une couleur moins foncée à l'intérieur, mais qui rougit promptement au contact de l'air. La saveur en est âcre et légèrement amère; l'odeur, alliée et repoussante.

Cette gomme-résine a été analysée par Pelletier et par Brandes. Elle contient, indépendamment des matières gommeuses et résinoïdes, une huile essentielle sulfurée dont l'odeur est alliée. Les résines de l'asa foetida sont au nombre de deux : l'une d'un jaune foncé et insipide, l'autre d'un brun verdâtre et amère. C'est cette dernière et l'huile essentielle qui en sont les principes actifs.

Effets physiologiques. — Trousseau prit une fois jusqu'à 16 grammes d'asa foetida. Il n'y eut de changé que l'odeur de toutes les excréctions qui, pendant deux jours, le tint au milieu d'une atmosphère infecte et rappelant, mais à un degré plus pénétrant encore, l'horrible fétidité de cette drogue. Cette expérience démontre que l'asa foetida n'est pas dangereuse; elle semblerait même établir que cette substance fût dénuée de toute propriété physiologique.

Mais l'asa foetida exerce une triple action, savoir : une première qui s'exerce dans le tube digestif après son ingestion; une seconde, qui se manifeste dans l'organisme après son absorption; une troisième, qui dépend de son élimination.

1° Ingerée dans l'estomac, cette substance active la digestion, au même titre que les amers aromatiques qui ont été déjà étudiés. Les Persans et d'autres Orientaux s'accommodent si bien de l'asa foetida qu'ils s'en servent comme d'un condiment obligé. Elle régularise chez eux les fonctions digestives, en augmentant sans doute la sécrétion du suc gastrique, en dissipant les flatulences et en combattant les effets de l'opium dont ils font un si fréquent usage. D'ailleurs les agriculteurs l'ajoutent parfois à la nourriture des animaux pour réveiller chez eux l'énergie de ces mêmes fonctions. Ajoutons que, suivant Hoffmann, l'asa foetida est anthelminthique.

2° Consécutivement à son absorption, cette substance modère l'activité du système nerveux et ralentit la circulation. Bien que Trousseau n'ait pas noté ces effets dans l'expérience qu'il a faite sur lui-même, ils n'en existent pas moins.

3° Les principes de cette gomme-résine, s'éliminant partiellement par les voies respiratoires, modifient la sécrétion des bronches, comme le fait la gomme ammoniacale qui sera étudiée plus tard parmi les médicaments bronchiques.

Usages. — A cause de ses propriétés à la fois digestives et antispasmodiques, l'asa foetida peut être prescrite avec avantage dans les constipations opiniâtres, dans les coliques flatulentes, chez les gens hystériques, hypochondriaques; dans les affections nerveuses du tube digestif. Ses propriétés anthelminthiques ont contribué pour beaucoup

à la faire préconiser dans les convulsions, parce qu'elle fait disparaître facilement celles qui sont produites par les ascarides lombricoïdes. Elle peut rendre des services dans les affections catarrhales où les symptômes nerveux prédominent, dans la coqueluche, par exemple; enfin dans les catarrhes suffocants, puisqu'elle rend les sécrétions bronchiques plus faciles.

Modes d'administration et doses. — L'asa foetida est administrée, surtout en poudre, aux doses de 50 centigrammes à 4 grammes et même de 8 grammes par jour. A cause de sa saveur repoussante, la poudre n'est jamais administrée en nature, mais associée à une substance inerte. On en fait des bols ou des pilules.

La teinture (asa foetida, 1; alcool, 4) est prescrite aux doses de 5 à 10 grammes en potions, ou en lavements qu'on additionne d'un jaune d'œuf. Ce dernier mode d'administration est l'un des plus usités.

Sagapenum. — Opoponax. — Galbanum.

Le Sagapenum (gomme sérapihique) possède l'odeur et la saveur de l'asa foetida, mais à un degré moins élevé. Il se présente en masses, parfois en larmes molles et demi-transparentes ne se colorant pas en rouge au contact de l'air. On dit qu'il est fourni par le *Ferula persica*?

L'Opoponax se présente en larmes rougeâtres, opaques, légères, sèches et friables. Son odeur rappelle celle du céleri et de la myrrhe. Cette substance est fournie par le *Ferula opoponax* ou *Opoponax Chironium*.

Le Galbanum est une gomme-résine d'une couleur jaune translucide, d'une odeur forte, mais différente de celle de l'asa foetida, et d'une saveur âcre et amère. Elle provient du *Galbanum officinale*, de la même famille des Umbellifères. On la trouve dans le commerce en larmes et en masses.

Ces trois produits renferment une et même deux huiles essentielles associées à des matières résinoïdes et gommeuses. Ils sont très-peu employés, bien que les propriétés en soient analogues à celles de l'asa foetida. Ils servent souvent à falsifier cette dernière.

VIII. — PRODUITS MUSQUÉS.

Musc. — Castoréum. — Civette. — Ambre gris.

Le Musc est une matière brune noirâtre, d'une odeur caractéristique et extrêmement expansible. Il se trouve dans une poche ovoïde située sous l'abdomen, en avant du prépuce, chez le Chevrotain porte-musc (*Moschus moschiferus*), animal asiatique de l'ordre des Ruminants. Les muscs du Tonquin et du Thibet sont les plus estimés; celui dit de Russie, ou *kabardin*, est moins

réputé. Chez l'animal vivant, le musc est demi-liquide; il se solidifie dans les poches lorsqu'on les a extraites.

Le *Castoréum* est également une matière d'un brun noirâtre à l'extérieur, mais fauve à l'intérieur; d'une odeur caractéristique, d'une saveur amère et aromatique. Il se trouve dans deux poches situées, l'une à droite, l'autre à gauche du canal commun dans lequel viennent déboucher l'anus et la verge chez le castor (*Castor fiber*) de l'ordre des Rongeurs, animal que l'on rencontre particulièrement au Canada, mais que l'on a trouvé aussi sur les bords du Danube et du Rhône, et que l'on a vu même autrefois, à Paris, sur les bords de la Bièvre. Le castoréum est onctueux et fluide chez l'animal vivant; mais il se solidifie plus tard. Ce produit contient une huile volatile, des matières grasses, de la cholestérine, etc.

La *Civette* est une substance qui est onctueuse et jaunâtre lorsqu'elle est fraîche, puis qui s'épaissit et devient brune par la dessiccation. Elle a une odeur pénétrante rappelant à la fois celle du musc et des matières fécales. Elle est produite par des carnassiers du genre *Viverra*, qui sont voisins des renards et des chats, et qu'on élève en Afrique ainsi que dans les contrées chaudes de l'Asie.

L'*Ambre gris* se présente sous l'aspect de masses globuleuses, irrégulières, d'une cassure écaillée, d'une saveur fade et d'une odeur qui rappelle celle du musc. Ce produit se rencontre flottant sur les côtes de la Chine et du Japon. Il est fourni par le cachalot macrocéphale, dans le cæcum duquel on le trouve. Il contient une matière balsamique particulière, de l'acide benzoïque et de l'ambroïne.

Usages. — Ces quatre substances ont été employées dans les diverses affections nerveuses citées précédemment, ainsi que dans les fièvres typhoïdes ataxiques. On les a prescrites en poudre aux doses de 50 centigrammes à 2 grammes; en teinture (1 partie de la substance pour 4 parties d'alcool) aux doses de 12 gouttes à 5 grammes dans une potion. Mais la civette et l'ambre gris ne sont plus employés que par les parfumeurs, et bientôt le castoréum et le musc seront eux-mêmes rejetés des usages médicaux.

Résumé.

On appelle *Antispasmodiques* les médicaments ayant la propriété de combattre les accidents désignés sous le nom d'*état nerveux*.

Parmi les agents de ce groupe se trouvent : 1° les anesthésiques pris à faible dose ou absorbés par la méthode gastro-intestinale; car on a vu que ces derniers ne produisent, dans ces circonstances, ni l'insensibilité ni la résolution musculaire complète; 2° les antispasmodiques proprement dits qui sont la *valériane*, les *camphres divers*, le *bromure de camphre*, l'*acide cyanhydrique*, les *Ombellifères aromatiques et résineuses*, l'*asa fetida*, le *castoréum*, etc.

La *Valériane* n'agit point par l'acide valérianique, mais par son huile essentielle. On l'a vantée dans diverses névroses telles que l'épilepsie, la chorée, l'éclampsie, etc. On a attribué à tort à la valériane des propriétés curatives

dans le diabète insipide, puisque cette substance augmente l'excrétion urinaire. Elle ne peut être utile que dans la polyurie passagère qu'on observe parfois chez les femmes nerveuses. La valériane est inoffensive même aux doses de 15 et de 30 grammes. On la prescrit ordinairement à celles de 2 à 8 grammes par jour, en poudre mélangée avec une substance inerte ou en pilules.

Le *camphre* est un sédatif général à faible dose, un irritant à haute dose; il est antiseptique. On le prescrit dans la blennorrhagie pour modérer les érections; on en saupoudre parfois les vésicatoires pour éviter la cystite cantharidienne. Ajouté à l'alcool que l'on emploie dans les pansements, il empêche la fermentation acétique et éloigne les insectes qui viendraient déposer leurs œufs sur les plaies; enfin il est un obstacle à la gangrène. — La menthe contient un camphre particulier appelé *menthol*. L'essence de menthe est antispasmodique et antalgique. On l'emploie avec avantage dans la gastrodynie. L'alcoolat et l'éthérolé de menthe sont ajoutées fréquemment aux potions calmantes; ils favorisent d'ailleurs la tolérance pour les médicaments.

Le *bromure de camphre*, ou *camphre monobromé*, a pour effet principal de provoquer une sédation générale du système nerveux. On l'a reconnu utile dans le delirium tremens, l'insomnie, l'hystérie, l'épilepsie, la nymphomanie, la chorée, la paralysie agitante et les névroses en général. On le prescrit en dragées de 10 centigrammes chacune, au nombre de 2 à 12 par jour.

L'*acide cyanhydrique* ou, d'une manière générale, les *médicaments cyaniques*, sont employés à l'intérieur dans les bronchites, la coqueluche, l'asthme, les gastralgies; à l'extérieur, dans les névralgies. Ce sont des agents d'une grande activité qui, s'ils étaient pris à trop haute dose, produiraient, soit une mort subite au milieu des convulsions, soit une excitation primitive considérable, suivie d'un ralentissement de la circulation, de la respiration et d'une prostration extrême. Mais, à faible dose, ils déterminent seulement un léger ralentissement du pouls, des effets antispasmodiques et une diminution de la sensibilité.

L'*oranger*, le *tilleul*, sont conseillés dans la céphalalgie, les palpitations, les toux convulsives. Les *Ombellifères aromatiques* sont non-seulement antispasmodiques, mais digestives et carminatives. On les emploie avec avantage dans les attaques nerveuses chez les femmes.

L'*asa fetida* est à la fois digestive, antispasmodique et modificatrice de la sécrétion bronchique. On l'emploie dans les constipations opiniâtres, dans les affections nerveuses liées à la présence des ascarides dans l'intestin.

Les autres produits des *Ombellifères aromatiques et résineuses*, ainsi que les produits musqués, sont très-peu usités en médecine.